



Le 17 mai 2022

Communiqué de Presse

Signature du protocole de coopération Région Sud – CNRS

Les projets de recherche européens, vecteurs d'innovation et d'excellence pour la région Sud

Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président délégué de Régions de France et Antoine Petit, Président-directeur général du CNRS, signent aujourd'hui un protocole de coopération à l'Hôtel de Région. Ce protocole viendra soutenir et renforcer les capacités en recherche, formation et innovation sur le territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cette signature intervient à l'occasion d'un événement organisé par le CNRS et la Région Sud dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne (PFUE) et du Joli mois de l'Europe, « **Le CNRS fête le Joli mois de l'Europe avec la Région Sud - Les projets de recherche européens, un vecteur d'innovation et d'excellence pour le rayonnement des territoires** » proposant une matinée d'interventions de chercheurs porteurs de projets scientifiques développés en Provence-Alpes-Côte d'Azur et soutenus par l'Europe, afin de mieux faire connaître les projets de recherche menés dans le cadre des grands défis sociétaux portés par l'Europe, leurs impacts sur les citoyens et pour l'attractivité des territoires.

Par ce protocole de coopération, le CNRS et la Région Sud s'engagent pour conjuguer leurs actions en faveur des objectifs communs suivants :

- Soutenir les travaux de recherche et de soutien à l'innovation,
- Conforter les implantations et les infrastructures de recherche à forte visibilité dans une logique de partage et d'ouverture à la communauté scientifique, notamment régionale, publique comme privée,
- Mettre en œuvre une politique partenariale ambitieuse au développement de l'emploi scientifique et technique, en participant à la formation par, et, pour la recherche, en développant les initiatives en faveur des personnes handicapées et des apprentis,
- Favoriser la valorisation des résultats de la recherche au profit du développement économique régional,
- Contribuer à la mise en œuvre du dispositif « préservation de l'emploi de R&D » permettant de maintenir les capacités de R&D des entreprises régionales,
- Contribuer au dialogue sciences-société,
- Apporter un appui aux politiques publiques et à l'expertise.

Cet engagement, **d'une durée de 3 ans**, sera évalué annuellement pour faire un bilan des actions menées et favoriser l'émergence de nouvelles coopérations.

« Avec l'aide de l'Union Européenne, pour accompagner nos chercheurs, développer notre formation et encourager l'innovation sur le territoire, nous renforçons aujourd'hui notre partenariat avec le CNRS. L'Enseignement Supérieur et la Recherche sont essentiels pour être à la hauteur des grands défis sociétaux et environnementaux qui nous attendent. Ensemble, faisons de la Région Sud, la plus grande Smart Région d'Europe ! » déclare Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président délégué de Régions de France.



« Le CNRS souhaite renforcer ses liens avec les collectivités territoriales qui sont nos partenaires naturels sur les sites, avec bien sûr les universités et les écoles, mais aussi à l'Europe. Nos objectifs se rejoignent et se complètent notamment lorsqu'il s'agit de placer la science au cœur de la société ou encore sur le du nécessaire transfert de nos résultats de recherche vers le monde socio-économique. Cet accord nous permet de structurer conjointement quelques thématiques scientifiques prioritaires, et aussi d'agir de manière concertée en terme de valorisation, d'attractivité du territoire, ou encore de culture scientifique » explique Antoine PETIT, Président-directeur général du CNRS.

Priorités thématiques

Les principales thématiques sur lesquelles les partenaires décident d'inscrire leur coopération sont liées à la fois au potentiel de recherche présents sur le territoire ainsi qu'aux enjeux stratégiques définis par la Région Sud dans le cadre de son Plan Climat « Gardons une COP d'avance » et des grandes causes régionales telles que le Plan Cancer, en cohérence avec les 10 domaines de spécialisation suivants :

- la Santé et Silver économie,
- la Naturalité,
- l'Économie bleue,
- l'Aérospatial,
- la sécurité-défense,
- la Transition énergétique,
- la Transition écologique,
- la Culture,
- le Tourisme,
- le Sport.

Par ailleurs, la coopération entre la Région et CNRS portera également sur les 3 technologies clés identifiées dans le projet de Stratégie de spécialisation intelligente 2021-2027 récemment adopté que sont :

- Technologies intelligentes, communicantes et sécurisées,
- Optique-photonique,
- Chimie verte et matériaux actifs et avancés.

Une attention particulière sera portée dans un premier temps aux domaines suivants :

- Ressources marines / biodiversité / climat / environnement,
- Biologie/Santé, recherche médicale,
- Astrophysique, physique des particules, mathématiques,
- Technologies intelligentes communicantes et sécurisées,
- Patrimoine/archéologie,
- Optique-Photonique, Technologies quantiques.

L'innovation se développe en région Sud

Pour l'économie et l'emploi, l'Enseignement Supérieur et la Recherche représentent un réel atout en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Forte d'un écosystème complet ayant bénéficié de plus de **150 millions d'€ d'accompagnement régional jusqu'en 2020**, il permet aux entreprises comme aux personnels académiques d'accéder à des infrastructures de pointes. A travers la signature de cette convention, **la Région Sud souhaite concrétiser son engagement aux côtés de l'Etat et de l'Europe** au service de l'attractivité de son territoire. **Ce sont ainsi plus de 96 millions d'€ inscrits dans le Contrat d'Avenir qui viendront renforcer le développement de la Recherche régionale.**

Contacts Presse

CNRS Provence et Corse : Karine Baligand | T. 06.82.99.41.25 | karine.baligand@cnrs.fr

CNRS Côte d'Azur : John Pusceddu | T. 06.84.09.31.90 | john.pusceddu@cnrs.fr

Région Sud : Marie Deblème | T. 06.27.45.25.82 | mdebleme@maregionsud.fr